

**TÉMOIGNAGE**  
Réseaux thématiques  
2021/2027

Le réseau thématique « Elevage ovin confronté à la prédation » mobilise des éleveurs ovin viande sur toute la France pour produire des références technico-économiques.

Parmi les fermes suivies par le réseau, une exploitation située dans le département de Haute-Garonne.



**Élevage ovins viande**  
en région Occitanie

# RT11 « ÉLEVAGE OVIN CONFRONTÉ À LA PRÉDATION »

Haute-Garonne

Un élevage pastoral de montagne\_2



## Zoom sur...

### La prédation dans le département 31 :

Démarrage : contexte ancien. Réintroduction de l'Ours dans les Pyrénées avec premier lâcher en 1996 à Melles (31).

Nombre d'attaques en 2022 : 47

Nombre de victimes (ov) : 34 morts + 2 blessés

Nombre de demandeurs des mesures de protection : 51

Nombre de chiens de protection : 64 (demandant l'aide à l'entretien)

### LA PRÉDATION SUR L'EXPLOITATION

Pertes sur les 3 dernières années :

- Pas d'ovins victimes indemnisées
- 7 ovins disparus

Les attaques sont aléatoires : attaque sur le GP en 2021 mais pas de brebis du GAEC victimes et pas d'attaque en 2022.

## Chiffres clés de l'exploitation

### Main-d'œuvre :

3 UMO exploitants en GAEC depuis 2022

### Surfaces de l'exploitation :

SAU de 34 ha de prairies permanentes

Surfaces pastorales : 43 ha de parcours individuels

### Troupeau :

430 brebis de race Tarasconnaise

Vente directe (27 %)

### Conduite du troupeau et performances :

Reproduction : 98 % de prolificité

Agnelage principal à l'automne avec 342 mises bas de septembre à décembre et tardives jusqu'à mars.

Productivité numérique : 0,8 agneau par brebis

Mortalité globale : 5 % dont 2 % disparues liées à la prédation. Agneaux : 9 % mortalité.

### Gestion du troupeau au pâturage

Parcellaire très morcelé en montagne.

Troupeau transhumant.

### Estive :

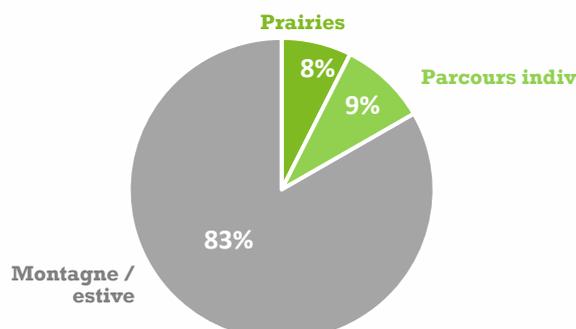
100 % du troupeau en estive pendant 6 mois et réparti sur 2 Groupements Pastoraux.

### Pâturage : 8,5 mois sur 12 (71 %)

Rentrée en bergerie en décembre

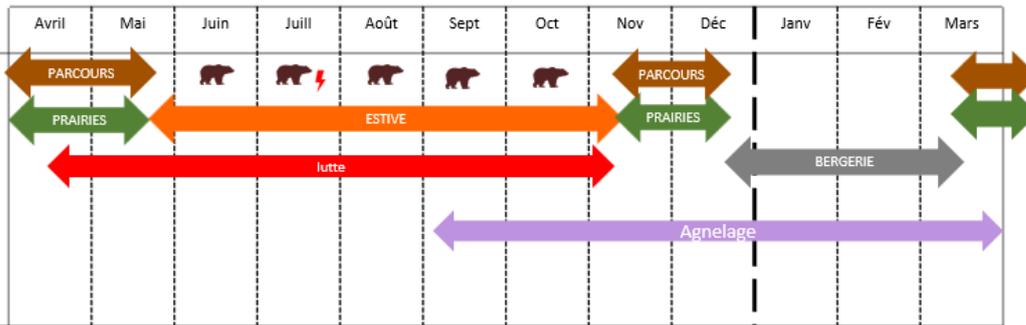
Pour une mise à l'herbe mi-mars (retrées le soir en bergerie)

**Figure 1 : répartition des surfaces pâturées en 2022**



**Figure 2 : conduite des lots et périodes à risque**

Calendrier de production (2022)



**LA PROTECTION EN DÉTAIL**

**Gardiennage**

- par un éleveur-berger 57 jours par an sur l'exploitation et 192 jours sur le GP 1 (estive pour 25 % du troupeau)
- par deux bergers 122 jours sur le GP 2 (estive pour 75 % du troupeau)

**Chiens de protection**

- 1 chienne Patou des Pyrénées sur l'exploitation et le GP 1
- 2 chiens Patou sur le GP 2

**Conduite du troupeau**

Sur l'exploitation : rentrée en bergerie les soirs avec grands parcs mobiles ou fixes électrifiés, chienne Patou et gardiennage par éleveur-berger.

**CHANGEMENTS DE CONDUITE INDUITS PAR LA PRÉDATION ET MISE EN PROTECTION DU TROUPEAU**

- Jusqu'à 3 bergers sur GP 2 alors qu'avant 1 seul avec un abri d'urgence hélicoptéré tous les ans
- Mise en place de chiens de protection depuis 2020 (sur les 2 estives)
- Troupeau monté 1 mois plus tard sur GP 2 depuis moins de 10 ans pour ne pas être le seul troupeau en estive. Changement de quartier quand ça « tape » trop
- Les brebis n'ont plus de cloches pour éviter de signaler à l'ours où se trouve le troupeau



**Témoignage**

**Depuis quand êtes-vous exposés à la prédation ?**

Création du GAEC en 2022 à partir de 2 exploitations individuelles. Toujours plus ou moins exposés à la prédation, variable selon les années.

**Avis sur les moyens de protection ? Intérêts, limites, contraintes ? Besoins autres particuliers (outils numériques...)?**

Mise en place de la plupart des moyens de protection : sur le GP 2 malgré Patous et bergers, des attaques ont encore lieu. « Quand elles reviennent, elles sont plus craintives. » En réflexion de mettre un GPS sur la chienne du GP 1 pour pouvoir suivre ses déplacements et le troupeau.

**Regard sur le métier ?**

« C'est un stress de monter les brebis en estive : on soigne bien les brebis donc ça nous fait mal au cœur de les amener au casse-pipe. »  
« Les bergers sont tout le temps sur le qui-vive : c'est beaucoup de stress. »

**Appréciation temps de travail supplémentaire ?**

Gardiennage réalisé par un éleveur-berger membre du GAEC pendant plus de la moitié de l'année (71 %). Gestion de la chienne Patou toute l'année.

**LE RESTE À CHARGE 2022  
ÉLEVEUR : 2 004 €**

Pour le chien de protection et les équipements particuliers

**TEMPS SUPPLÉMENTAIRE :  
UNE DEMI-JOURNÉE  
PAR CONSTAT + 35  
JOURS/AN**

**Fiche réalisée par :**

Angelina SOMBRIN - Chambre d'agriculture de Haute-Garonne  
Elodie LAGIER – Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes (elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr)  
Maxime MAROIS – Institut de l'Élevage (maxime.marois@idele.fr)

**Document édité par l'Institut de l'Élevage**

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr  
Mars 2025 - Réf. Idele : 0025 602 015  
Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage –  
Crédits photos : éleveurs

**Pour en savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>**



**Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (CasDAR) et de la CNE.**

